



Colloque 523

Enseigner le lexique : perspectives scientifiques et didactiques

8 et 9 mai 2025

Bien que le vocabulaire s'inscrive comme une cible prioritaire d'enseignement du français dès le début du parcours scolaire (Biemiller, 2012), il demeure, dans les faits, peu enseigné du primaire au secondaire (Dreyfus, 2004; Anctil, 2011). Au Québec, les résultats de recherches portant respectivement sur les pratiques d'enseignement du vocabulaire au primaire (Anctil, 2018) et sur l'utilisation du dictionnaire par les enseignants du primaire et du secondaire (Tremblay, 2018) confirment d'ailleurs cette tendance. En réponse aux enjeux soulevés par cet écart entre les principes théoriques et la réalité pratique, les recherches en didactique du lexique se sont multipliées ces dernières années, visant à développer des dispositifs pédagogiques innovants (Anctil et coll., 2024; Roubaud et Sardier, 2020), à documenter les pratiques enseignantes (Boubdelli, 2022; Tremblay, 2021) et à fournir des outils (Proulx, 2023) et des recommandations didactiques (Dehaene-Lambertz, 2023) aux acteurs des milieux de pratique.

Afin de favoriser la mise en commun des plus récents travaux en didactique du lexique et de soutenir ainsi les avancées dans le domaine, il nous apparaît essentiel de proposer une rencontre scientifique réunissant des chercheuses et chercheurs de

la francophonie s'y intéressant, comme nous l'avons d'ailleurs fait à l'Acfas en 2015, 2017, 2019 et 2023.

Nous reprendrons la structuration en 4 axes des colloques précédents :

- 1) lexique et contenus d'enseignement (choix des mots et des notions lexicales à enseigner, pertinence didactique des contenus, prescriptions ministérielles, etc.);
- 2) enseignant.e.s et enseignement du lexique (pratiques actuelles et innovantes, formation initiale et continue, etc.);
- 3) élèves et apprentissage du vocabulaire (disparités lexicales entre les élèves, évaluation de la compétence lexicale, besoins des élèves allophones ou des élèves ayant des troubles du langage, etc.);
- 4) ressources pour l'enseignement du lexique (manuels, listes de mots, dictionnaire, littérature, propositions d'activités, etc.).

Comme pour les éditions précédentes, notre colloque s'étalera sur deux journées complètes, dont l'horaire se structurera selon les quatre axes présentés plus haut, soit un par demi-journée. Trente minutes sont allouées à chaque présentateur (20 minutes de présentation et 10 de questions); pour favoriser les échanges, chaque bloc de présentations sera suivi par une séance plénière de 30 minutes animée par l'un des responsables. Afin de préserver la dimension conviviale de l'évènement, un souper commun sera aussi organisé. Un projet de publications dans la foulée du colloque est envisagé comme pour les éditions de 2019 (Sardier et Roubaud, 2020 ; Tremblay et Anctil, 2020) et 2023 (Ftita, Anctil et Cavalla, 2024).

Si vous souhaitez proposer une communication dans le cadre de ce colloque, nous vous invitons à nous faire parvenir les informations nécessaires à son évaluation **en remplissant d'ici le 7 février 2025** le formulaire accessible à partir du lien suivant :

<https://forms.gle/gyjm8z2kEKDJTGzL6>

Les informations à fournir sont les suivantes :

1. Nom et prénom de chaque auteur et autrice.
2. Université d'attache (et laboratoire, s'il y a lieu) de chaque auteur et autrice.
3. Adresse courriel professionnelle de chaque auteur et autrice.
4. Titre de chaque auteur et autrice
5. Axe retenu pour la communication.
6. Titre de la communication : l'Acfas limite les titres à 180 caractères, espaces comprises.

7. Résumé de la communication : l'Acfas limite les résumés à 1500 caractères, espaces comprises. Le résumé doit préciser clairement l'intention de votre communication et inclure une problématique, un cadre théorique et méthodologique, les principaux résultats anticipés ou obtenus et des éléments de discussion/conclusion.

Le comité organisateur évaluera ensuite les propositions soumises pour effectuer une sélection finale, selon les critères suivants : 1) adéquation avec les axes du colloque; 2) clarté et précision de la proposition; 3) cadrage théorique et méthodologique bien exposé; 4) présence des principaux résultats dans le cas de recherches empiriques; 5) caractère novateur de la proposition.

D'ici le 14 février 2025, le comité contactera toutes les personnes ayant soumis une proposition pour leur indiquer si leur proposition est retenue ou non et leur transmettre ses commentaires/suggestions. Le programme officiel du colloque sera ensuite mis en ligne à partir du 28 mars 2025.

Comité organisateur :

[Dominic Anctil](#) - UdeM - Université de Montréal

[Caroline Proulx](#) - UdeM - Université de Montréal

[Claudine Sauvageau](#) - UdeS - Université de Sherbrooke

[Aya Bouebdelli](#) - UdeM - Université de Montréal